



Délibération 2025.10.06

Délibération affichée
et exécutoire le :

21/10/25

Le 14 octobre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 8 octobre 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : MAILLET Cécile à FOURRÉ Frédérique, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice à CHABENAT Jean-Michel, HUIDO Etienne à RIOULT Thierry.

Acquisition des parcelles AC 1123 et 1125 - Rue du Collège

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2025-07-02 adoptée lors de la séance du 10 juillet 2025.

La commune a été sollicitée pour acquérir une partie des parcelles cadastrées initialement AC 912 et AD 914, situées Rue du Collège, jouxtant le cabinet dentaire, et propriété de M. Marc DUFOND.

Celles-ci ont fait l'objet d'une division et sont désormais cadastrées AC 1122 – AC 1123 – AC 1124 – AC 1125. (Cf. plan ci-dessous).

Considérant que cette proposition d'achat est une opportunité pour la commune de prolonger l'espace public donnant accès au kiosque et au city stade ;

Considérant que les parcelles se situent en zone Ub : Habitat, activité et équipements compatibles avec l'habitat, en périphérie du centre-bourg de Vatan, dans les bourgs et certains villages ruraux ;

Sans discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

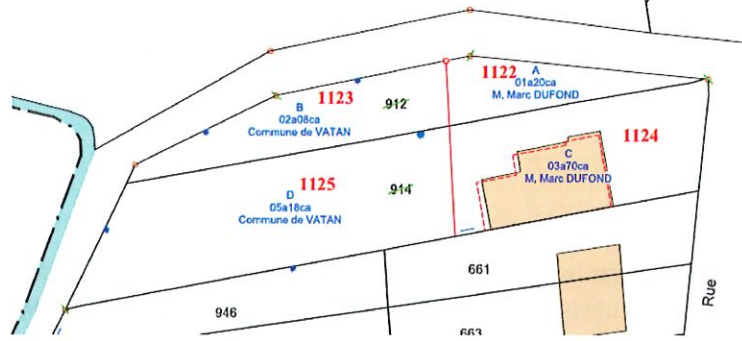
- D'approuver l'acquisition des parcelles AC 1123 et AC 1125 pour une superficie totale de 726m² sise 4 Rue du Collège – 36150 VATAN, appartenant à M. Marc DUFOND, à l'euro symbolique, auxquels s'ajouteront les frais d'acte ;
- De renoncer à l'étude de sols obligatoire et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir en ce sens.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/25

ID : 036-213602303-20251014-2025_10_06-DE



Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.



Le secrétaire de séance,
TARTIÈRE Steeven.